

Année de la Formation/Domane/Mention : M1 / DEG / Droit des collectivités territoriales			Code Option : ABMDC1		Date approbation Composante : 02/07/2024															
Parcours-type : Direction et conseil de l'action publique			Code VET : 111		Date approbation/présentation CPVU : 19/09/2024															
Parcours pédagogique (le cas échéant) :			Code Etape : ABMICA		N° de version dans l'accréditation : 2															
Responsable de la Formation : Emille BARBIN, Romain RAMBAUD			Code VET : 211		Formation Initiale/Formation Continue															
Responsable de l'Année : Emille BARBIN, Romain RAMBAUD			Présentiel																	
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP 38163	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Appogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES						NOMBRE D'HEURES						
								1ère session			Session de seconde chance			CM	TD	CM/TD	TP			
								Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen Terminal	Coef. (2) ou %					
SEMESTRE 1																				
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Compétences techniques et contentieuses			O	15	15													
		Droit des propriétés publiques	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA	ABX734CP			6	6	Ecrit et/ou Oral	40%	E.	60%	Oui	40%	E. ou O.	60%	32	13,5		
		Droit du contentieux administratif	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DROIT DES LIBERTES/DHHDH	ABX719CP			6	6	Ecrit et/ou Oral	40%	E.	60%	Oui	40%	E. ou O.	60%	32	13,5		
		Droit des contrats administratifs	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA	ABX720CN			3			E. ou O.	100%		E. ou O.	100%	24					
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 2 - Compétences environnementales			O	6	5													
		Droit de l'environnement	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DT EUROPEEN/CIE	ABX721CN			3			E. ou O.	100%		E. ou O.	100%	24					
		Protection constitutionnelle de l'environnement	D.U. Droit de l'environnement				2			E. ou O.	100%		E. ou O.	100%	12					
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 3 - Compétences politiques et administratives			O	9	8													
		Sciences administratives et politiques publiques	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DROIT DES LIBERTES/DHHDH	ABX722CN			3			E. ou O.	100%		E. ou O.	100%	24					
		Droit de la vie politique	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT COLL TERR/GOUV TERR	ABX724CN			3		Ecrit et/ou Oral	100%	E. ou O.	100%	Oui	100%	E. ou O.	100%	24	22		
		Ecriture juridique	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR	ABX750CN			2		Ecrit et/ou Oral	100%		Oui	100%							
		Bonification 1			B		2													
		Langues					2													
		Sport					2													
		ETC du SET					2													
		Bonification 2			B		1													
		Engagement étudiant					1													
Total ECTS / Semestre								30									Total Nbre d'heures			
																	184,00	27,00	0,00	0,00
SEMESTRE 2																				
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Compétences techniques et contentieuses			O	15	15													
		Droit du contentieux constitutionnel	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DROIT DES LIBERTES/DHHDH	ABX820CP			6	6	Ecrit et/ou Oral	40%	E.	60%	Oui	40%	E. ou O.	60%	32	13,5		
		Droit de l'urbanisme	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA	ABX821CP			6	6	Ecrit et/ou Oral	40%	E.	60%	Oui	40%	E. ou O.	60%	32	13,5		
		Droit de la responsabilité administrative	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DROIT DES LIBERTES/DHHDH	ABX824CN			3			E. ou O.	100%		E. ou O.	100%	24					
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 2 - Compétences sociales			O	9	9													
		Droit de la fonction publique	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA	ABX822CN			3			E. ou O.	100%		E. ou O.	100%	24					
		Droit du service public et droits des administrés	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT PUBLIC AFFAIRES/DPA M1/DT EUROPEEN/CIE	ABX851CN			3			E. ou O.	100%		E. ou O.	100%	24					
		Droit de la sécurité sociale	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL	ABX817CN			3			E. ou O.	100%		E. ou O.	100%	18					
Appui à la transformation en contexte professionnel	CO4	Unité 3 - Compétences professionnelles			O	6	7													
		Clinique juridique de droit des collectivités territoriales	M1/DT COLL TERR/GOUV TERR			3	3	Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			12				
		Anglais juridique				2	2	Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			27				
		Professionalisation													18					
		Rapport de recherche ou Stage				2			E. ou O.	100%		E. ou O.	100%							
		Bonification 1			B		2													
		Langues					2													
		Sport					2													
		ETC du SET					2													
		Participation à la clinique juridique					2													
		Bonification 2			B		1													
		Engagement étudiant					1													
Total ECTS / Semestre								30									Total Nbre d'heures			
																	184,00	54,00	0,00	0,00
Commentaire :																				
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.																				
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).																				
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.																				
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.																				

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 / DEG / Droit des collectivités territoriales	Code Diplôme : ABMDCC1	Date approbation Composante : 02/07/2024
Parcours-type : Direction et conseil de l'action publique	Code VDI : 131	Date approbation/présentation CFVU : 19/09/2024
Parcours pédagogique (le cas échéant) :	Code Etape : ABM2CA	N° de version dans l'accréditation : 2
Responsable de la Formation : Emilie BARBIN, Romain RAMBAUD	Code VET : 211	Formation Initiale/Formation Continue Présentiel
Responsable de l'Année : Emilie BARBIN, Romain RAMBAUD		

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : 38163 N° Bloc :	Intitulés des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
								1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP
								Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 3																			
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 1 - Compétences politiques et administratives			O	9	10												
		Perspectives historiques	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				4				E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12		
		Perspectives constitutionnelles	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.														12		
		Modernisation et numérisation de l'action publique	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				3				E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12		
		Responsabilité des acteurs locaux	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.			3		Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			12			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 2 - Compétences de gestion			O	9	9												
		Gestion des ressources humaines	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				3		Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			12		
		Gestion des services publics locaux	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				3				E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12		
		Gestion du patrimoine	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				3				E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12		
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 3 - Compétences financières			O	6	6												
		Financement de l'action publique (mutualisé avec le M2 Management des collectivités territoriales de l'IEP)	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.														12		
		Contrôle des budgets locaux (mutualisé avec le M2 Management des collectivités territoriales de l'IEP)	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.														12		
		Élaboration et exécution du budget local (mutualisé avec le M2 Management des collectivités territoriales de l'IEP)	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.														12		
Appui à la transformation en contexte professionnel	BC04	Unité 4 - Compétences professionnelles			O	6	5												
		Clinique de droit des collectivités territoriales	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				3		Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			12		
		Droit de la montagne	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.			2				E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12			
Bonification		Langues			B		2												
		Sport					2												
		ETC du SET					2												
		Bonification 2			B		1												
		Engagement étudiant					1												
								1											
Total ECTS / Semestre						30	Total Nbre d'heures						144,00	0,00	0,00	0,00			

SEMESTRE 4																	
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 1 - Compétences politiques et administratives			O	6	6										
		Relations entre les élus, les services et les habitants	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				4		Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			12
		Environnement politico-institutionnel local	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				2		Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			10
		Relation État - collectivités	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.			2		Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			12	
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 2 - Compétences opérationnelles			O	6	6										
		Montages contractuels	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				2				E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12
		Montages d'opérations d'aménagement urbain	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				2		Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			12
		Analyse d'une politique publique	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.			2		Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			10	
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 3 - Compétences stratégiques			O	6	6										
		Coopérations territoriales	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				2				E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	12
		Stratégie, communication et marketing territorial	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				2		Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			12
		Analyse de la légalité des actes de collectivité	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.			2		Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			12	
Appui à la transformation en contexte professionnel	BC04	Unité 4 - Compétences professionnelles			O	12	12										
		Accompagnement aux concours nationaux	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.						Assiduité								
		Anglais juridique	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				2		Ecrit et/ou Oral	100%			Oui	100%			15
		Epreuve du Grand oral	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				4				Oral	100%			Oral	100%	10
		Préparation au grand oral	M2/DT COLL. TERR./GOUV. TERR.				3				E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	
		Mémoire de recherche					3				E. ou O.	100%			E. ou O.	100%	
Bonification		Langues			B		2										
		Sport					2										
		ETC du SET					2										
		Bonification 2			B		1										
		Engagement étudiant					1										
								1									
Total ECTS / Semestre						30	Total Nbre d'heures						129,00	0,00	0,00	0,00	

Commentaire :
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.